

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

**Ouvrier ou ouvrière en
production porcine**

Carnet d'apprentissage

EQ-5070-02 (11-2009)

Mai 2008

Ce document a été réalisé par AGRICarrières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, en partenariat avec Emploi-Québec et la Commission des partenaires du marché du travail, à partir de la norme professionnelle du métier d'ouvrier ou ouvrière en production porcine afin de préciser les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle dans ce métier.



ÉQUIPE DE CONCEPTION

| | |
|------------------------|---|
| Direction du projet | Hélène Varvaessos, agr. Directrice générale AGRICarrières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole |
| Coordination du projet | Aline Grenier, agr. Coordonnatrice à la formation et à l'apprentissage AGRICarrières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole |
| Recherche et rédaction | Pierre-Paul Racicot Consultant en formation professionnelle Formation Pro FP |
| Conseils techniques | Francis Lamontagne Technicien agricole Groupe d'expertise porcine inc. |
| Collaboration | Louis Dionne Monique Deschênes Anne-Marie Gervais Lyse Roberge Oumar Touré Conseillères et conseiller Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle Commission des partenaires du marché du travail |

AGRIcarrières tient à remercier de façon particulière les producteurs et les productrices ainsi que les employés agricoles des diverses régions du Québec qui ont bien voulu se déplacer et donner généreusement de leur temps pour collaborer à l'une ou l'autre des étapes de l'élaboration de cette norme professionnelle pour le métier d'*ouvrier ou ouvrière en production porcine*. Nous exprimons également notre gratitude envers les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ces travaux, que ce soit à titre d'experts ou d'intervenants dans le secteur agricole.

Nous remercions tout particulièrement madame Lyse Grenier, représentante de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, pour sa précieuse contribution à l'ensemble des travaux d'élaboration de la norme professionnelle.

LISTE DES REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DU MILIEU AYANT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX D'ÉLABORATION DE LA NORME

SOUS-COMITÉ FORMATION ET APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

- ~ **Gratien D'Amours**, président d'AGRIcarrières
- ~ **André Mousseau**, vice-président d'AGRIcarrières
- ~ **Gilbert Rioux**, deuxième vice-président, Fédération des producteurs de lait du Québec et administrateur d'AGRIcarrières
- ~ **Hélène Varvaessos**, directrice générale d'AGRIcarrières
- ~ **Denis Roy**, trésorier et directeur des finances et technologies à la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et administrateur d'AGRIcarrières

LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

Groupe de travail d'élaboration et de validation, région de Saint-Hyacinthe

- ~ Daniel Gauthier, producteur, Ferme Gauthier-Leblanc, Saint-Marcel-de-Richelieu
- ~ Diane Viens, chef d'équipe, Ferme Vi-ber, Saint-Valérien
- ~ Madeleine Hayeur, productrice, Ferme Madeleine Hayeur, Sainte-Hélène
- ~ Michel Messier, producteur, Ferme Jacmi, Saint-Damase
- ~ Micheline Racine, productrice, Ferme Agro-Raymi, Béthanie
- ~ Raymonde Plamondon, productrice, Ferme DGR Thibault SENC, Saint-Valérien
- ~ Rénaud Lafrenaye, producteur, Ferme La Rose, Saint-Barnabé Sud
- ~ Robert Goyette, chef d'équipe, Porcheries Le Duval, Saint-Hugues
- ~ Sonia Marich, productrice, Entreprises porcines Lasalle, Saint-Nicéphore
- ~ Thierry Boulet, gérant, Comax, Saint-Hyacinthe

Groupe de travail de validation, région de la Beauce

- ~ Doris Pouliot, gérante, Bernard Breton inc., Saint-Narcisse
- ~ Éric Bolduc, ouvrier, Martin Fortier, Sainte-Hénédiène
- ~ Frédéric Blais, producteur, Ferme La Ferland, Saint-Patrice-de-Beaurivage
- ~ Isabelle Blais, productrice (relève), Ferme Blais et Allen, Saint-Anselme
- ~ Jacques Lemay, gérant de production, Alfred Couture Itée, Saint-Anselme
- ~ Julie Carrier, productrice, Ferme Dugorets inc., Saint-Benoît
- ~ François Berthiaume, producteur (relève), Porc S.B. & Via Porc inc., Saint-Elzéar
- ~ Karine Vachon, ouvrière, Ferme Blais et Allen, Saint-Anselme

- ~ Marc-André Deneault, gérant, Ferme Puriporc, Sainte-Hénédine
- ~ Marius Cloutier, producteur, Ferme JMJ inc., Saints-Anges
- ~ Martin Fortier, producteur, Martin Fortier, Sainte-Marguerite
- ~ Michel Jolicœur, employeur, Ferme Porcky, Sainte-Clothilde
- ~ Sandra Richard, ouvrière, Ferme JMJ inc., Saints-Anges
- ~ Sylvio Fleury, ouvrier, Martin Fortier, Frampton
- ~ Yvon Parent, employeur, Ferme Puriporc, Saint-Bernard

Groupe de travail de validation, région du Centre-du-Québec

- ~ Benoît Desmarais, producteur, Multi-porcs, Saint-Wenceslas
- ~ Denis Vadnais, producteur, Ferme Denis Vadnais, Drummondville
- ~ Dominique De Serre, producteur, Ferme Progesma, Saint-Zéphirin-de-Courval
- ~ Jocelyn Mailloux, gérant, Agri Marché, divers endroits dans la région
- ~ Lyne Groleau, productrice, Porcherie Marigro inc., Saint-Rémi-de-Tingwick
- ~ Réjean Lachappelle, gérant, Saint-Wenceslas
- ~ Sylvain Gélinas, producteur, Maternité Gélinois, Sainte-Clothilde-de-Horton

Membres du conseil d'administration de la Fédération des producteurs de porcs du Québec

- ~ Arthur Duquette, producteur, Sainte-Julienne, région de Lanaudière
- ~ Bernard Dion, producteur et président du comité des reproducteurs, Saint-Liboire
- ~ Cédric Audette, producteur, Coaticook, région de l'Estrie
- ~ Claude Corbeil, producteur et président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Saint-Hyacinthe, région de Saint-Hyacinthe
- ~ Claude Lavoie, producteur, Saint-Pascal, région de la Côte-du-Sud
- ~ Daniel Grégoire, producteur, Saint-Hyacinthe, région de Saint-Hyacinthe
- ~ Georges-Aimé Dulac, producteur, Louiseville, région de la Mauricie
- ~ Gratien Lavoie, producteur, Saint-Ulric, région du Bas-Saint-Laurent
- ~ Jean-Guy Hamelin, producteur, Saint-Michel, région de Saint-Jean-Valleyfield
- ~ Jean-Guy Vincent, producteur et premier vice-président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Sainte-Séraphine, région du Centre-du-Québec
- ~ Luc Veilleux, producteur et président du comité des naisseurs, Sainte-Marie
- ~ Lyse Grenier, productrice et deuxième vice-présidente de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Standon, région de la Beauce
- ~ Nicole Dufresne, productrice et présidente du comité des finisseurs, Pierreville
- ~ Pierre Lorrain, producteur, Sainte-Sophie, région de l'Outaouais
- ~ Raymond Bouchard, producteur, Laterrière, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- ~ Yvon Brochu, producteur, Laurierville, région de Québec

Responsables des centres d'emploi agricole

- ~ Johanne Gagnon, Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA de la Beauce
- ~ André Labbé, Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec
- ~ Christiane Laroche, Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe

DOSSIER DE L'APPRENTI / APPRENTIE

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____

N° de carnet Emploi-Québec : _____

Note sur la protection des renseignements personnels

1. Les renseignements recueillis dans ce carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
2. Les renseignements sont recueillis afin d'administrer le Programme d'apprentissage en milieu de travail d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail.
3. Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, s'adresser à Emploi-Québec.

Table des matières

| | |
|---|----|
| PRÉSENTATION | 1 |
| CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE | 3 |
| DÉFINITION DU MÉTIER | 5 |
| TABLEAU SYNTHÈSE DE LA NORME PROFESSIONNELLE DU MÉTIER – OUVRIER OU OUVRIÈRE EN PRODUCTION PORCINE | 7 |
| MODULES | 9 |
| MODULES DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES | 13 |
| MODULE 1 – Être capable d’appliquer un programme d’alimentation aux animaux porcins | 15 |
| MODULE 2 – Être capable d’appliquer des soins d’hygiène et de santé aux animaux porcins. | 19 |
| MODULE 3 – Être capable d’appliquer des techniques de régie du troupeau porcin | 25 |
| MODULE 4 – Être capable d’assurer la propreté des aires de production. | 29 |
| MODULES DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES | |
| MODULE 5 – Être capable de mettre en œuvre un programme de reproduction d’un troupeau porcin dans une unité de gestation | 35 |
| MODULE 6 – Être capable d’assister des truies et des porcelets dans une unité de mise bas | 39 |
| MODULE 7 – Être capable d’effectuer l’entretien et des réparations mineures de l’équipement | 43 |
| MODULE 8 – Être capable de participer à l’entretien et à des réparations mineures des bâtiments | 47 |
| MODULE 9 – Être capable d’opérer des équipements motorisés pour déplacer des marchandises | 49 |
| TABLEAUX | |
| Plan individuel d’apprentissage..... | 55 |
| Renseignements sur l’employeur | 57 |

Présentation

Ce carnet d'apprentissage comprend les modules d'apprentissage en entreprise pour le métier d'ouvrier ou ouvrière en production porcine.

À l'aide de ce document, les apprentis et apprenties pourront acquérir et faire reconnaître la maîtrise de leur métier sous la supervision de personnes qui l'exercent déjà avec compétence. Ainsi, tout au long de l'apprentissage, les compagnons ou les compagnes d'apprentissage pourront évaluer l'exécution des tâches du métier par les apprentis et apprenties et vérifier leurs habiletés par rapport aux compétences visées.

L'engagement à poursuivre les objectifs du Programme d'apprentissage en milieu de travail est confirmé par la signature d'une entente. La réalisation de chaque module n'est pas soumise à une durée déterminée et l'apprentissage de chaque tâche peut être fait dans l'ordre qui convient le mieux à l'entreprise.

Des suggestions quant à la progression dans le métier sont incluses dans le **Guide du compagnon ou de la compagne** et dans le **Manuel de compagnonnage en milieu de travail dans le secteur agricole**.

C'est par des signatures au moment jugé opportun que l'on attestera la maîtrise des compétences. La ou le signataire autorisé de l'entreprise devra aussi confirmer l'acquisition des compétences.

Ce carnet comprend le plan individuel d'apprentissage, qui sert à établir la liste des compétences à acquérir. On trouvera des renseignements supplémentaires à ce sujet dans les documents d'accompagnement de l'apprentissage suivants : le **Manuel de compagnonnage en milieu de travail dans le secteur agricole**, le **Manuel de l'apprenti ou de l'apprentie** et le **Manuel d'apprentissage**.

≡ IMPORTANT ≡

Il appartient aux apprentis et apprenties de prendre soin de ce carnet, car il est l'unique document où sont consignés les détails de leur apprentissage.



Certificat de qualification professionnelle

Le certificat de qualification professionnelle a pour objectif d'attester la maîtrise du métier de l'ouvrier ou ouvrière en production porcine et de reconnaître le détenteur ou la détentrice comme une personne qualifiée.

On pourra attester la maîtrise des compétences lorsque l'apprenti ou l'apprentie maîtrisera tous¹ les éléments de la compétence de chacun des modules et qu'une évaluation aura été faite, par le compagnon ou la compagne d'apprentissage, au regard des conditions et critères d'évaluation indiqués.

Emploi-Québec délivre le certificat de qualification à la personne qui maîtrise toutes les compétences essentielles contenues dans ce carnet d'apprentissage et, sur demande, une ou des attestations de compétence à la personne qui maîtrise une ou plusieurs de ces compétences.

¹ Les éléments de la compétence pour lesquels on indique « s'il y a lieu » sont à maîtriser dans les entreprises si l'équipement est disponible et que l'entreprise l'exige de la part de l'apprenti ou de l'apprentie.

Définition du métier

L'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine effectue des tâches liées à l'alimentation des animaux, à la reproduction du troupeau, aux soins de santé et d'hygiène des animaux, à la régie de troupeau, au nettoyage et à l'entretien des locaux et de l'équipement.

L'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine effectue son travail à partir de directives précises sur les opérations à exécuter et sur les résultats attendus. Pour chaque tâche à réaliser, cette personne doit exécuter son travail selon le protocole établi dans l'entreprise.

Ses responsabilités exigent un sens de l'observation et de la perspicacité quant à la nécessité d'intervenir rapidement et de façon appropriée lorsque surviennent des incidents ou des complications. L'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine doit être en mesure de détecter les anomalies, de juger de la gravité de la situation, de faire une intervention de première ligne et, selon la nature de l'incident, d'aviser la personne responsable de la production, le ou la vétérinaire ou, le cas échéant, la personne responsable de la maintenance des systèmes et des équipements. Dans le cadre de sa routine de travail, l'ouvrier ou l'ouvrière en production porcine administre, selon les consignes de la personne responsable de la production, les soins ainsi que les traitements préventifs et curatifs couramment appliqués aux différents groupes d'animaux.

Il est nécessaire dans ce métier de faire preuve d'initiative et de débrouillardise afin d'assurer les soins essentiels aux animaux et le bon déroulement des travaux demandés. En outre, le calme, la minutie, le sens de l'observation ainsi que la ponctualité comptent parmi les qualités professionnelles nécessaires à l'ouvrier ou à l'ouvrière en production porcine.

Norme professionnelle

La norme professionnelle d'ouvrier ou ouvrière en production porcine comporte neuf compétences, dont quatre sont essentielles et communes aux quatre contextes de la production porcine, soit la gestation, la mise bas, la pouponnière et l'engraissement. Cinq compétences complémentaires s'ajoutent aux premières et s'appliquent à certains contextes de production et dans certaines entreprises.

Compétences essentielles

Les compétences essentielles sont indispensables à l'exercice du métier d'ouvrier ou ouvrière en production porcine dans les quatre contextes de production. Leur maîtrise donne droit au certificat de qualification professionnelle d'ouvrier ou ouvrière en production porcine.

◇ Contexte de réalisation des compétences essentielles

Les compétences essentielles peuvent s'exercer dans l'un **ou** plusieurs des quatre contextes de travail en production porcine, soit en gestation, en mise bas, en pouponnière ou en engraissement.

◇ Les compétences essentielles sont :

1. Être capable d'appliquer un programme d'alimentation aux animaux porcins.
2. Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé aux animaux porcins.
3. Être capable d'appliquer des techniques de régie du troupeau porcin.
4. Être capable d'assurer la propreté des aires de production.

Compétences complémentaires

Les compétences complémentaires sont des compétences qui sont liées à des contextes de travail particuliers. Ces compétences sont enregistrées dans le Registre des compétences d'Emploi Québec et reconnues par une attestation.

◇ Contexte de réalisation des compétences complémentaires

Le secteur de la production porcine considère que la compétence 5 ci-dessous est particulière au contexte de travail gestation et qu'elle complète la qualification dans ce contexte.

De même, la compétence 6 est particulière au contexte de travail mise bas et complète la qualification de l'ouvrier ou de l'ouvrière qui travaille dans ce contexte.

Les compétences 7, 8 et 9 peuvent s'exercer dans l'un ou l'autre des quatre contextes de travail en production porcine, soit en gestation, en mise bas, en pouponnière ou en engraissement.

◇ Les compétences complémentaires sont :

5. Être capable de mettre en œuvre un programme de reproduction d'un troupeau porcin dans une unité de gestation.
6. Être capable d'assister des truies et des porcelets dans une unité de mise bas.
7. Être capable d'effectuer l'entretien et des réparations mineures de l'équipement.
8. Être capable de participer à l'entretien et à des réparations mineures des bâtiments.
9. Être capable de conduire de l'équipement motorisé pour déplacer des marchandises.

Tableau synthèse de la norme professionnelle du métier – *Ouvrier ou ouvrière en production porcine*

| COMPÉTENCES ESSENTIELLES | ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE | | | |
|---|---|--|--|---|
| 1. Être capable d'appliquer un programme d'alimentation aux animaux porcins. | 1.1 Appliquer des protocoles d'alimentation aux animaux porcins dans l'un ou plusieurs des contextes de production. | | 1.2 Assurer la distribution ou la supervision de la distribution des aliments. | 1.3 Reconnaître et signaler des anomalies dans l'alimentation des animaux porcins. |
| | 1.4 Approvisionner les animaux en eau. | 1.5 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence. | | |
| 2. Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé aux animaux porcins. | 2.1 Préparer le matériel et les lieux pour donner les soins. | 2.2 Administrer des injections sous-cutanées ou intramusculaires. | 2.3 Appliquer des traitements pour des blessures mineures. | 2.4 Appliquer des traitements pour contrôler les insectes et les animaux nuisibles. |
| | 2.5 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence. | | | |
| 3. Être capable d'appliquer des techniques de régie du troupeau porcine. | 3.1 Observer et analyser l'état des animaux et des lieux en vue d'apporter des correctifs. | 3.2 Déplacer des animaux porcins en vue du transfert ou de l'expédition. | 3.3 Participer à des travaux d'inventaire. | 3.4 Euthanasier un animal. |
| | 3.5 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence. | | | |
| 4. Être capable d'assurer la propreté des aires de production. | 4.1 Assurer le nettoyage routinier des aires de production et de l'équipement. | 4.2 Appliquer les protocoles de disposition des rebuts organiques. | 4.3 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence. | |

Tableau synthèse de la norme professionnelle du métier – Ouvrier ou ouvrière en production porcine

| COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES | ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE | | | |
|--|--|--|---|---|
| 5. Être capable de mettre en œuvre un programme de reproduction d'un troupeau porcin dans une unité de gestation. | 5.1 Détecter les chaleurs et planifier les saillies. | 5.2 Inséminer des truies. | 5.3 Vérifier l'état de chair des animaux. | |
| 6. Être capable d'assister des truies et des porcelets dans une unité de mise bas. | 6.1 Préparer des environnements pour la mise bas. | 6.2 Préparer des truies pour la mise bas. | 6.3 Provoquer des mises bas. | 6.4 Assister des truies dans la mise bas. |
| | 6.5 Donner les premiers soins aux porcelets naissants. | 6.6 Vérifier l'état de chair des animaux. | 6.7 Équilibrer des portées. | 6.8 Réaliser des adoptions. |
| | 6.9 Donner des soins préventifs aux porcelets. | | | |
| 7. Être capable d'effectuer l'entretien et des réparations mineures de l'équipement. | 7.1 Organiser le travail. | 7.2 Préparer le matériel et l'équipement d'entretien et de réparations mineures. | 7.3 Effectuer le travail. | 7.4 Terminer le travail, nettoyer et ranger les outils et l'équipement. |
| 8. Être capable de participer à l'entretien et à des réparations mineures des bâtiments. | 8.1 Organiser son travail. | 8.2 Préparer le matériel et l'équipement d'entretien et de réparations mineures. | 8.3 Effectuer les travaux mineurs. | 8.4 Terminer le travail, nettoyer et ranger les outils et l'équipement. |
| 9. Être capable de conduire de l'équipement motorisé pour déplacer des marchandises. | 9.1 Effectuer les vérifications d'usage et apporter les ajustements requis avant le démarrage. | 9.2 Conduire l'équipement motorisé. | 9.3 Ranger l'équipement après usage. | |

Modules

Ce carnet comporte neuf modules d'apprentissage. Chaque module contient des éléments de la compétence qui doivent obligatoirement être maîtrisés pour la réussite de la compétence visée par le module. Cependant, les **éléments de la compétence pour lesquels on indique « s'il y a lieu » sont à maîtriser dans les entreprises si l'équipement est disponible et que l'entreprise l'exige de la part de l'apprenti ou de l'apprentie.**

Le tableau suivant présente le plan individuel d'apprentissage de l'apprenti ou apprentie en production porcine selon le contexte de production qui caractérise l'entreprise. Toutefois, l'apprentissage n'est pas restreint à un seul plan individuel et l'apprentie ou l'apprenti peut être qualifié dans plus d'un contexte de production.

Plan individuel d'apprentissage de l'ouvrier ou de l'ouvrière en production porcine selon le contexte de production

| Compétences essentielles | Gestation | Mise bas | Pouponnière | Engraissement |
|--|------------------|-----------------|--------------------|----------------------|
| Légende x : Ces éléments sont obligatoires pour réussir cette compétence. vide : Ne concerne pas ce contexte. | | | | |

Compétence 1 : Être capable d'appliquer un programme d'alimentation aux animaux porcins

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| 1.1 Appliquer des protocoles d'alimentation aux animaux porcins dans l'un ou plusieurs de ces contextes : | x | x | x | x |
| ◇ Alimenter des truies dans l'unité de production gestation . | x | | | |
| ◇ Alimenter des truies et des porcelets dans l'unité de production mise bas | | x | | |
| ◇ Alimenter des porcelets dans l'unité de production pouponnière . | | | x | |
| ◇ Alimenter des porcs dans l'unité de production engraissement . | | | | x |
| 1.2 Assurer la distribution ou la supervision de la distribution des aliments. | x | x | x | x |
| 1.3 Reconnaître et signaler des anomalies dans l'alimentation des animaux porcins. | x | x | x | x |
| 1.4 Approvisionner les animaux en eau. | x | x | x | x |
| 1.5 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence. | x | x | x | x |

| Compétences essentielles (suite) | Gestation | Mise bas | Pouponnière | Engraissement |
|--|------------------|-----------------|--------------------|----------------------|
| Légende | | | | |
| x : Ces éléments sont obligatoires pour réussir cette compétence. | | | | |
| vide : Ne concerne pas ce contexte. | | | | |

Compétence 2 : Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé aux animaux porcins

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2.1 Préparer le matériel et les lieux pour donner les soins. | x | x | x | x |
| 2.2 Administrer des injections sous-cutanées ou intramusculaires. | x | x | x | x |
| 2.3 Appliquer des traitements pour des blessures mineures. | x | x | x | x |
| 2.4 Appliquer des traitements pour contrôler les insectes et les animaux nuisibles. | x | x | x | x |
| 2.5 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence. | x | x | x | x |

Compétence 3 : Être capable d'appliquer des techniques de régie du troupeau porcin

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| 3.1 Observer et analyser l'état des animaux et des lieux en vue d'apporter des correctifs. | x | x | x | x |
| 3.2 Déplacer des animaux porcins en vue du transfert ou de l'expédition. | x | x | x | x |
| 3.3 Participer à des travaux d'inventaire. | x | x | x | x |
| 3.4 Euthanasier un animal. | x | x | x | x |
| 3.5 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence. | x | x | x | x |

Compétence 4 : Être capable d'assurer la propreté des aires de production

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| 4.1 Assurer le nettoyage routinier des aires de production et de l'équipement. | x | x | x | x |
| 4.2 Appliquer les protocoles de disposition des rebuts organiques. | x | x | x | x |
| 4.3 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence. | x | x | x | X |

| Compétences complémentaires | Gestation | Mise bas | Pouponnière | Engraissement |
|--|------------------|-----------------|--------------------|----------------------|
| Légende | | | | |
| x : Ces éléments sont obligatoires pour réussir cette compétence. | | | | |
| vide : Ne concerne pas ce contexte. | | | | |

Compétence 5 : Être capable de mettre en œuvre un programme de reproduction d'un troupeau porcin dans une unité de gestation

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| 5.1 Détecter les chaleurs et planifier les saillies. | x | | | |
| 5.2 Inséminer des truies. | x | | | |
| 5.3 Vérifier l'état de chair des animaux. | x | | | |

Compétence 6 : Être capable d'assister des truies et des porcelets dans une unité de mise bas

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| 6.1 Préparer des environnements pour la mise bas. | | x | | |
| 6.2 Préparer des truies pour la mise bas. | | x | | |
| 6.3 Provoquer des mises bas. | | x | | |
| 6.4 Assister des truies dans la mise bas. | | x | | |
| 6.5 Donner les premiers soins aux porcelets naissants. | | x | | |
| 6.6 Vérifier l'état de chair des animaux. | | x | | |
| 6.7 Équilibrer des portées. | | x | | |
| 6.8 Réaliser des adoptions. | | x | | |
| 6.9 Donner des soins préventifs aux porcelets. | | x | | |

Compétence 7 : Être capable d'effectuer l'entretien et des réparations mineures de l'équipement

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| 7.1 Organiser le travail. | x | x | x | x |
| 7.2 Préparer le matériel et l'équipement d'entretien et de réparations mineures. | x | x | x | x |
| 7.3 Effectuer le travail. | x | x | x | x |
| 7.4 Terminer le travail, nettoyer et ranger les outils et l'équipement. | x | x | x | x |

Compétence 8 : Être capable de participer à l'entretien et à des réparations mineures des bâtiments

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| 8.1 Organiser son travail. | x | x | x | x |
| 8.2 Préparer le matériel et l'équipement d'entretien et de réparations mineures. | x | x | x | x |
| 8.3 Effectuer les travaux mineurs. | x | x | x | x |
| 8.4 Terminer le travail, nettoyer et ranger les outils et l'équipement. | x | x | x | x |

| Compétences complémentaires (suite) | Gestation | Mise bas | Pouponnière | Engraissement |
|--|------------------|-----------------|--------------------|----------------------|
| Légende x : Ces éléments sont obligatoires pour réussir cette compétence. vide : Ne concerne pas ce contexte. | | | | |

Compétence 9 : Être capable de conduire de l'équipement motorisé pour déplacer des marchandises.

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| 9.1 Effectuer les vérifications d'usage et apporter les ajustements requis avant le démarrage. | x | x | x | x |
| 9.2 Conduire l'équipement motorisé. | x | x | x | x |
| 9.3 Ranger l'équipement après usage. | x | x | x | x |

**MODULES DES
COMPÉTENCES ESSENTIELLES**

MODULE 1 – Être capable d'appliquer un programme d'alimentation aux animaux porcins

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'appliquer un programme d'alimentation aux animaux porcins.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Faire montre d'un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|--|---|---|
| <p>1.1 Appliquer des protocoles d'alimentation aux animaux porcins dans l'un ou plusieurs des contextes de production (les contextes sont indiqués par un ❖).</p> <p>❖ Alimenter des truies dans l'unité de production gestation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Consulter les fiches ou registres appropriés. ◇ Sélectionner les aliments appropriés et déterminer les quantités à distribuer. ◇ Évaluer régulièrement l'état des aliments (couleur, texture, odeur, mouture). ◇ Vérifier et mesurer les aliments en suivant les courbes d'alimentation. ◇ Nettoyer les trémies et les mangeoires. ◇ Consigner dans les registres les données sur les quantités ingérées. | <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> | <p>_____</p> <p>_____</p> |
| <p>❖ Alimenter des truies et des porcelets dans l'unité de production mise bas.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Consulter les fiches ou registres appropriés. ◇ Sélectionner les aliments appropriés et déterminer les quantités à distribuer. | <p>_____</p> <p>_____</p> | |

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|--|-------------------------------------|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ◇ Évaluer régulièrement l'état des aliments (couleur, texture, odeur, mouture). ◇ Vérifier et mesurer les aliments en suivant les courbes d'alimentation. ◇ Nettoyer les trémies et les mangeoires. ◇ Consigner dans les registres les données sur les quantités ingérées. ◇ Appliquer une procédure de sevrage des porcelets. | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |
| <ul style="list-style-type: none"> ❖ Alimenter des porcelets dans l'unité de production pouponnière. ◇ Consulter les fiches ou registres appropriés. ◇ Sélectionner les aliments appropriés et déterminer les quantités à distribuer. ◇ Évaluer régulièrement l'état des aliments (couleur, texture, odeur, mouture). ◇ Vérifier et mesurer les aliments en suivant les courbes d'alimentation. ◇ Nettoyer les trémies et les mangeoires. ◇ Consigner les données sur les quantités ingérées dans les registres. | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |
| <ul style="list-style-type: none"> ❖ Alimenter des porcs dans l'unité de production engraissement. ◇ Consulter les fiches ou registres appropriés. ◇ Sélectionner les aliments appropriés et déterminer les quantités à distribuer. ◇ Évaluer régulièrement l'état des aliments (couleur, texture, odeur, mouture). ◇ Vérifier et mesurer les aliments en suivant les courbes d'alimentation. ◇ Nettoyer les trémies et les mangeoires. ◇ Consigner dans les registres les données sur les quantités ingérées. | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |
| <p>1.2 Assurer la distribution ou la supervision de la distribution des aliments.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Mettre en marche le système d'alimentation ou alimenter à la main selon le cas. ◇ Vérifier le bon fonctionnement du système et apporter tout correctif possible. ◇ Effectuer au besoin les ajustements aux doseurs. | <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|----------------------|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vérifier l'état des réserves d'aliments et procéder selon les consignes dans l'éventualité de réserves basses. | _____ | _____ |
| <p>1.3 Reconnaître et signaler des anomalies dans l'alimentation des animaux porcins.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vérifier les niveaux d'ingestion des animaux et les rejets d'aliments. ◇ Signaler rapidement ou corriger toute anomalie dans l'alimentation des animaux. ◇ Inscrire dans les registres les quantités ingérées, si c'est demandé. | | |
| <p>1.4 Approvisionner les animaux en eau.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vérifier le bon fonctionnement du système d'alimentation automatique en eau. ◇ Vérifier la qualité de l'eau (caractéristiques physiques). ◇ Vérifier le bon fonctionnement des abreuvoirs et ajuster le débit au besoin. ◇ Alimenter manuellement en eau les animaux qui en ont besoin. ◇ Détecter les changements liés à l'eau dans les habitudes alimentaires des animaux. ◇ Signaler rapidement à la personne responsable tout fonctionnement défectueux important. | | |
| <p>1.5 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Mettre en pratique les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent à l'alimentation des animaux porcins. ◇ Appliquer les protocoles de biosécurité de l'entreprise qui s'appliquent aux travailleurs, aux objets et aux matières entrant dans la porcherie de même qu'aux visiteurs. ◇ Mettre en pratique les protocoles de mesures d'urgence concernant les pannes électriques, les pannes d'eau, les catastrophes et les accidents. | | |

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon ou la compagne.
- ◇ L'évaluation a été menée par l'observation de l'exécution des tâches par l'apprenti ou l'apprentie dans l'exercice normal des tâches.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ À l'aide de l'équipement et des aliments utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ La moulée est toujours sélectionnée selon les consignes reçues pour chaque stade physiologique de l'animal.
- ◇ Les repas sont administrés selon l'horaire et la fréquence établis par l'entreprise.
- ◇ Les aliments sont évalués pour leur qualité de façon judicieuse.
- ◇ Le bon fonctionnement du système d'alimentation est toujours vérifié de façon judicieuse.
- ◇ Les doseurs ou les trémies sont ajustés de façon précise selon la courbe d'alimentation.
- ◇ Les trémies et les mangeoires sont toujours bien nettoyées.
- ◇ Les aliments sont placés de façon à être accessibles et exclusifs aux animaux auxquels ils sont destinés.
- ◇ Les animaux ont continuellement accès à une quantité suffisante d'aliments frais.
- ◇ Les quantités de moulée ingérées sont consignées dans les registres (si c'est demandé).
- ◇ Les réserves basses d'aliments sont toujours signalées.
- ◇ Toute anomalie alimentaire chez les animaux est toujours signalée au responsable.
- ◇ Les sources d'eau et les systèmes de distribution sont vérifiés régulièrement.
- ◇ Les blocages et les bris dans le système de distribution d'eau sont toujours repérés et réparés.
- ◇ Les protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence de l'entreprise sont toujours respectés.

CONTEXTE DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE EST RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé dans l'un **ou** plusieurs des contextes suivants :

| | Oui | Initiales du compagnon/compagne |
|--------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| Contexte de gestation | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de mise bas | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de pouponnière | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte d'engraissement | <input type="checkbox"/> | _____ |

**Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 1
« ÊTRE CAPABLE D'APPLIQUER UN PROGRAMME D'ALIMENTATION
AUX ANIMAUX PORCINS »**

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

**Signature du compagnon
ou de la compagne** _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 2 – Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé aux animaux porcins.

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé aux animaux porcins.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Faire montre d'un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|--|---|---|
| 2.1 Préparer le matériel et les lieux pour donner les soins. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Préparer l'environnement afin de contenir les animaux pour l'administration des soins. ◇ Choisir et bien disposer le matériel nécessaire à l'administration des soins. | _____ _____ | _____ |
| 2.2 Administrer des injections sous-cutanées ou intramusculaires. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Repérer l'animal ou les animaux porcins à traiter. ◇ Choisir le médicament approprié en fonction du problème à traiter et du statu de l'animal. ◇ Déterminer le type d'injection et le dosage à administrer. ◇ Préparer la seringue avec le produit à injecter. ◇ Faire l'injection selon la méthode prescrite. ◇ Marquer l'animal traité. ◇ Inscrire les renseignements au registre. ◇ Se défaire du matériel utilisé. | _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ | _____ |

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ◇ Observer le site de l'injection pour l'apparition de réactions et inscrire les observations dans le registre. ◇ Faire la rotation des stocks de médicaments selon les consignes. ◇ Signaler rapidement les réserves de médicaments qui sont basses. ◇ Recevoir et entreposer les médicaments commandés selon les consignes. ◇ Inscrire les données sur les médicaments dans le registre. | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |
| <p>2.3 Appliquer des traitements pour des blessures mineures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Immobiliser l'animal ou les animaux en utilisant la méthode appropriée et sans infliger de blessure ni stress. ◇ Identifier le type de blessure. ◇ Vérifier la cause de la blessure et proposer ou apporter une correction à cette cause. ◇ Informer rapidement le superviseur ou le vétérinaire en cas de blessure grave. ◇ Soigner l'animal en appliquant les mesures et traitements appropriés. ◇ Vérifier régulièrement l'état de la blessure et répéter le traitement au besoin. ◇ Inscrire les renseignements au registre. ◇ Se défaire du matériel utilisé. | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |
| <p>2.4 Appliquer des traitements pour contrôler les insectes et les animaux nuisibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Identifier le type d'insecte ou d'animal nuisible qui est présent. ◇ Informer rapidement le superviseur. ◇ Appliquer la stratégie de lutte établie par l'entreprise pour contrôler l'insecte ou l'animal nuisible. | <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|--|-------------------------|---|
| <p>2.5 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Mettre en pratique les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent à l'administration des soins aux animaux porcins. ◇ Appliquer les protocoles de biosécurité de l'entreprise qui s'appliquent aux travailleurs, aux objets et aux matières entrant dans la porcherie de même qu'aux visiteurs. ◇ Mettre en pratique les protocoles de mesures d'urgence pour les cas de pannes électriques, de pannes d'eau, de catastrophes et d'accidents. | <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon ou la compagne.
- ◇ L'évaluation a été menée par l'observation de l'exécution des tâches par l'apprenti ou l'apprentie dans l'exercice normal du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ À l'aide de l'équipement et du matériel utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Les règles d'hygiène et de salubrité sont respectées.
- ◇ Les règles de santé et sécurité en milieu de travail sont respectées.
- ◇ Les animaux sont approchés et manipulés de façon calme et sécuritaire et un minimum de stress est infligé aux animaux pendant les soins.
- ◇ Les problèmes de santé sont bien détectés.
- ◇ Les corrections appropriées des anomalies de santé ou d'hygiène sont rapidement apportées.
- ◇ Les produits sont adéquats et administrés selon le type de problème à traiter, au moment opportun et selon le protocole de l'entreprise.
- ◇ Le résultat des soins est toujours acceptable, en fonction des conditions.
- ◇ Les protocoles de soins de l'entreprise sont respectés.
- ◇ Les observations et renseignements sont bien inscrits dans les registres et les _____ fiches.
- ◇ Un bon suivi de l'état des animaux est toujours apporté.
- ◇ Un bon suivi des médicaments est apporté.
- ◇ Le matériel usé (médicaments, accessoires, etc.) est éliminé selon les consignes.
- ◇ Les informations sur les traitements donnés sont inscrites dans le registre.
- ◇ Les consignes des protocoles de biosécurité sont respectées et tous les événements particuliers sont rapportés ou inscrits.

CONTEXTE DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE EST RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé dans l'un **ou** plusieurs des contextes suivants :

| | Oui | Initiales du compagnon/compagne | | Oui | Initiales du compagnon/compagne |
|-----------------------|--------------------------|------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| Contexte de gestation | <input type="checkbox"/> | _____ | Contexte de pouponnière | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de mise bas | <input type="checkbox"/> | _____ | Contexte d'engraissement | <input type="checkbox"/> | _____ |

**Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 2
« ÊTRE CAPABLE D'APPLIQUER DES SOINS D'HYGIÈNE ET
DE SANTÉ AUX ANIMAUX PORCINS »**

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

**Signature du compagnon ou
de la compagne** _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 3 – Être capable d'appliquer des techniques de régie du troupeau porcin

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'appliquer des techniques de régie du troupeau porcin.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Faire montre d'un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|--|---|
| 3.1 Observer et analyser l'état des animaux et des lieux en vue d'apporter des correctifs. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Inspecter la porcherie en faisant des tournées d'observation. ◇ Évaluer l'état des lieux dans la porcherie. ◇ Évaluer l'état de tous les animaux. ◇ Informer le superviseur des états critiques. ◇ Apporter les correctifs nécessaires aux anomalies des lieux et des animaux. ◇ Inscrire les renseignements essentiels dans le registre. | _____ _____ _____ _____ _____ _____ | _____ _____ |
| 3.2 Déplacer des animaux porcins en vue du transfert ou de l'expédition. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Repérer et marquer les animaux à déplacer. ◇ Peser les animaux, s'il y a lieu*. ◇ Inscrire les renseignements dans les registres. ◇ Décider le chemin à emprunter pour le déplacement. | _____ _____ _____ _____ | _____ _____ |

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ◇ Conduire les animaux vers leur nouvelle destination. ◇ Faire en sorte que les registres suivent les animaux déplacés. ◇ Acclimater des animaux à un nouvel environnement, s'il y a lieu*. | <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> | <p>_____</p> <p>_____</p> |
| <p>3.3 Participer à des travaux d'inventaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vérifier l'état des stocks d'aliments et d'animaux. ◇ Inscrire les renseignements dans les fiches appropriées. ◇ Participer à la préparation du bilan de l'inventaire. | <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> | <p>_____</p> <p>_____</p> |
| <p>3.4 Euthanasier un animal.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Repérer l'animal à euthanasier. ◇ Euthanasier l'animal selon les normes en vigueur dans l'entreprise. ◇ S'assurer du décès de l'animal. ◇ Se défaire de la carcasse selon les normes en vigueur dans l'entreprise. ◇ Inscrire les renseignements sur l'euthanasie dans le registre. | <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> | <p>_____</p> <p>_____</p> |
| <p>3.5 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Mettre en pratique les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent à la régie du troupeau porcin. ◇ Appliquer les protocoles de biosécurité de l'entreprise qui s'appliquent aux travailleurs, aux objets et aux matières entrant dans la porcherie de même qu'aux visiteurs. ◇ Mettre en pratique les protocoles de mesures d'urgence pour les cas de pannes électriques, de pannes d'eau, de catastrophes et d'accidents. | <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> | <p>_____</p> <p>_____</p> |

* Les éléments de la compétence pour lesquels on indique « s'il y a lieu » sont à maîtriser dans les entreprises si l'équipement est disponible et que l'entreprise l'exige de la part de l'apprenti ou de l'apprentie.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon ou la compagne.
- ◇ L'évaluation a été menée par l'observation de l'exécution des tâches par l'apprenti ou l'apprentie dans l'exercice normal du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ À l'aide de l'équipement utilisé dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Les règles de prévention en santé et sécurité du travail sont respectées.
- ◇ Les animaux sont approchés et manipulés dans le respect des règles du bien-être animal.
- ◇ Les bonnes conditions d'hygiène et de salubrité sont maintenues pendant les activités.
- ◇ Les consignes et les protocoles concernant chaque activité de régie sont respectés.
- ◇ Toutes les conditions présentes concernant l'état des lieux et celui des animaux sont bien observées et les problèmes détectés.
- ◇ Les corrections appropriées des anomalies sont rapidement apportées.
- ◇ Les informations critiques sont inscrites correctement dans les registres.

CONTEXTE DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE EST RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé dans l'un **ou** plusieurs des contextes suivants :

| | Oui | Initiales du compagnon/compagne |
|--------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| Contexte de gestation | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de mise bas | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de pouponnière | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte d'engraissement | <input type="checkbox"/> | _____ |

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 3

**« ÊTRE CAPABLE D'APPLIQUER DES TECHNIQUES
DE RÉGIE DU TROUPEAU PORCIN »**

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

**Signature du compagnon ou
de la compagne** _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 4 – Être capable d’assurer la propreté des aires de production.

COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d’assurer la propreté des aires de production.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l’ordre et la propreté.
- ◇ Faire montre d’un souci d’efficacité et d’organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l’environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l’observation et prêter continuellement attention aux détails.

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|--|--|
| <p>4.1 Assurer le nettoyage routinier des aires de production et de l'équipement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Assurer une aération convenable pour le travail de nettoyage à accomplir. ◇ Nettoyer les allées, les parcs et les cages. ◇ Mettre le système de nettoyage en marche et assurer l’acheminement correct du lisier vers la préfosse. ◇ Se défaire des déchets non biodégradables (plastiques, sacs, etc.). ◇ Nettoyer les outils utilisés. ◇ Laver des aires de production et de l’équipement, s’il y a lieu*. <ul style="list-style-type: none"> • Désinstaller l’équipement, au besoin. • Mettre en marche les gicleurs, au besoin, ou mouiller les surfaces à la main pour les laisser tremper. • Gratter, brosser un maximum de lisier. • Laver avec de l’eau sous pression. • Appliquer un savon, rincer et laisser sécher. ◇ Désinfecter des aires de production et de l’équipement, s’il y a lieu*. <ul style="list-style-type: none"> • Mélanger des solutions désinfectantes. • Appliquer des désinfectants selon les recommandations du fabricant. • Réinstaller l’équipement, au besoin. • Inscrire l’information dans les registres appropriés. | | |

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|-------------------------|---|
| <p>4.2 Appliquer les protocoles de disposition des rebuts organiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Évacuer des lisiers à l'aide de la pompe de la préfosse et surveiller l'opération. ◇ Vérifier le bon fonctionnement de la pompe, signaler les fuites et apporter tout correctif possible. ◇ Se défaire des rebuts d'origine animale selon les méthodes de l'entreprise et les règles de biosécurité. | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |
| <p>4.3 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Mettre en pratique les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent aux bâtiments. ◇ Appliquer les protocoles de biosécurité de l'entreprise qui s'appliquent aux travailleurs, aux objets et aux matières entrant dans la porcherie de même qu'aux visiteurs. ◇ Mettre en pratique les protocoles de mesures d'urgence pour les cas de pannes électriques, de pannes d'eau, de catastrophes et d'accidents. | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |

* Les éléments de la compétence pour lesquels on indique « s'il y a lieu » sont à maîtriser dans les entreprises si l'équipement est disponible et que l'entreprise l'exige de la part de l'apprenti ou de l'apprentie.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon ou la compagne.
- ◇ L'évaluation a été menée par l'observation de l'exécution des tâches par l'apprenti ou l'apprentie dans l'exercice normal du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ À l'aide de l'équipement et du matériel utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Les outils et les méthodes de travail de l'entreprise sont effectivement utilisés.
- ◇ Les allées, les parcs et les cages sont correctement nettoyés aux fréquences prévues.
- ◇ Les locaux et l'équipement sont désinfectés selon les consignes.
- ◇ Le système de nettoyage est régulièrement mis en marche et surveillé.
- ◇ Les déchets organiques et non organiques sont éliminés selon les consignes.
- ◇ Les outils sont maintenus propres.
- ◇ Les informations pertinentes sont inscrites dans les registres.
- ◇ Les vérifications sont faites et les anomalies sont corrigées.

CONTEXTE DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE EST RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé dans l'un **ou** plusieurs des contextes suivants :

| | Oui | Initiales du compagnon/compagne |
|--------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| Contexte de gestation | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de mise bas | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de pouponnière | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte d'engraissement | <input type="checkbox"/> | _____ |

**Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 4
« ÊTRE CAPABLE D'ASSURER LA PROPRETÉ DES AIRES DE PRODUCTION »**

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

Signature du compagnon ou
de la compagne _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

**MODULES DES
COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES**

MODULE 5 – Être capable de mettre en œuvre un programme de reproduction d'un troupeau porcin dans une unité de gestation

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable de mettre en œuvre un programme de reproduction d'un troupeau porcin dans une unité de gestation.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Faire montre d'un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|--|---|
| 5.1 Détecter les chaleurs et planifier des saillies. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Détecter visuellement des signes de chaleurs et des problèmes de santé en reproduction. ◇ Effectuer un test de montée (test de la selle ou test du cavalier) en présence du verrat et poser un diagnostic de chaleurs. ◇ Déterminer le moment le plus propice pour la saillie ou l'insémination en suivant le protocole de l'entreprise. ◇ Déplacer les animaux, au besoin. ◇ Inscrire les données dans les registres. ◇ Vérifier le stock de semence disponible et informer le responsable ou commander selon les consignes. | _____ _____ _____ _____ _____ _____ | _____ |
| 5.2 Inséminer des truies. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Préparer l'équipement et le matériel d'insémination. ◇ Apporter les soins d'hygiène préalables à l'insémination. ◇ Procéder à l'insémination selon le protocole suivi dans l'entreprise. | _____ _____ _____ | _____ |

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ◊ Inscrire les données dans les registres. ◊ Disposer des tiges et des déchets selon les consignes. ◊ Recueillir la semence, s'il y a lieu*. <ul style="list-style-type: none"> • Préparer le matériel et l'animal. • Appliquer le protocole d'hygiène et d'assistance à la collecte de semence en vigueur dans l'entreprise. • Collecter la partie riche de la semence. • Traiter la semence en suivant le protocole et les mesures de biosécurité de l'entreprise. • Nettoyer les lieux et l'équipement de récolte. • Inscrire les données dans les registres. ◊ Superviser des saillies naturelles, s'il y a lieu*. <ul style="list-style-type: none"> • Repérer le verrat et les truies à saillir. • Assurer l'hygiène des animaux (les laver et les essuyer au besoin). • Gérer des saillies selon les consignes de l'entreprise. • Inscrire les données dans les registres. ◊ Effectuer des tests de gestation, s'il y a lieu*. <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les animaux à tester. • Tester la truie au moyen de l'appareil disponible : détecter la présence d'embryon et signaler les anomalies de gestation à la personne responsable. • Établir un diagnostic de gestation et marquer les truies selon le diagnostic effectué. • Inscrire les données dans les registres. | | |
| <p>5.3 Vérifier l'état de chair des animaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◊ Évaluer et coter l'état de chair des animaux par évaluation visuelle ou en utilisant le test du gras dorsal. ◊ Analyser la situation et décider des correctifs à apporter. ◊ Informer le superviseur et inscrire les données dans les registres. ◊ Effectuer le changement alimentaire approprié le cas échéant. | | |

* **Les éléments de la compétence pour lesquels on indique « s'il y a lieu » sont à maîtriser dans les entreprises si l'équipement est disponible et que l'entreprise l'exige de la part de l'apprenti ou de l'apprentie.**

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon ou la compagne.
- ◇ L'évaluation a été menée par l'observation de l'exécution des tâches par l'apprenti ou l'apprentie dans l'exercice normal du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ À l'aide de l'équipement et du matériel utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Les règles de prévention en santé et sécurité du travail pour la personne sont respectées.
- ◇ Les animaux sont approchés et manipulés dans le respect des règles du bien-être animal.
- ◇ Les bonnes conditions d'hygiène et de salubrité sont maintenues.
- ◇ Les consignes et les protocoles concernant la reproduction sont respectés.
- ◇ Les signes de chaleurs sont correctement reconnus.
- ◇ Le moment le plus propice de saillie prochaine est correctement déterminé.
- ◇ Les animaux ne sont pas blessés pendant l'insémination.
- ◇ Le taux de réussite des inséminations réalisées est adéquat (supérieur ou comparable à celui obtenu par les autres travailleurs).
- ◇ La présence d'anomalies de gestation est correctement détectée et signalée.
- ◇ Les résultats de l'évaluation d'état de chair sont justes et les correctifs apportés sont adéquats.
- ◇ Toutes les observations sont correctement consignées aux registres.

CONTEXTE DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE EST RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé dans le contexte suivant :

| | Oui | Initiales du compagnon/compagne |
|-----------------------|--------------------------|------------------------------------|
| Contexte de gestation | <input type="checkbox"/> | _____ |

**Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 5
« ÊTRE CAPABLE DE METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE REPRODUCTION
D'UN TROUPEAU PORCIN DANS UNE UNITÉ DE GESTATION »**

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

Signature du compagnon ou
de la compagne _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 6 – Être capable d'assister des truies et des porcelets dans une unité de mise bas

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable d'assister des truies et des porcelets dans une unité de mise bas.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Faire montre d'un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|----------------------------------|---|
| 6.1 Préparer des environnements pour la mise bas. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Nettoyer la cage de mise bas et l'équipement nécessaire. ◇ Vérifier le bon fonctionnement de l'équipement et ajuster ou réparer au besoin. ◇ Appliquer un désinfectant et laisser sécher la cage. ◇ Installer le système de chauffage d'appoint. | _____ _____ _____ _____ | _____ _____ |
| 6.2 Préparer des truies pour la mise bas. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Repérer les truies prêtes à être déplacées vers la cage de mise bas. ◇ Laver la truie au besoin. ◇ Nourrir la truie en suivant les consignes de prénatalité. ◇ Observer les signes de problèmes de santé et apporter les correctifs appropriés. | _____ _____ _____ _____ | _____ _____ |
| 6.3 Provoquer des mises bas. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Surveiller les signes d'approche de la mise bas. ◇ Injecter, au besoin, le produit de déclenchement de mise bas en suivant les consignes de l'entreprise. ◇ Surveiller les signes de mise bas imminente. | _____ _____ _____ | _____ _____ |

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|--|---|---|
| <p>6.4 Assister des truies dans la mise bas.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Surveiller les signes de mise bas imminente. ◇ Nettoyer la truie et la cage si nécessaire et selon les consignes. ◇ Surveiller la naissance naturelle des porcelets et contrôler la fréquence de leur arrivée. ◇ Réaliser une fouille au besoin. ◇ Assister des porcelets au besoin. ◇ Selon les consignes, administrer des hormones à la truie après la mise bas. ◇ Surveiller l'expulsion du placenta. ◇ Nettoyer la cage des résidus de la mise bas. ◇ Vérifier que la truie n'est pas fiévreuse et qu'elle recommence à manger normalement. Dans le cas contraire, donner les soins requis. ◇ Remplir les registres de mise bas. | <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> | <p>_____</p> <p>_____</p> |
| <p>6.5 Prodiguer les premiers soins aux porcelets naissants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Assécher les porcelets et désinfecter les nombrils. ◇ Apporter assistance aux nouveau-nés en détresse : <ul style="list-style-type: none"> • Enlever la membrane et le mucus qui bloqueraient les voies respiratoires. • Stimuler les premières respirations. • Collecter le colostrum si nécessaire et le donner aux porcelets qui en ont besoin. • Placer les nouveau-nés près des tétines. ◇ Administrer des injections de fer et d'antibiotiques, au besoin. ◇ Enlever les porcelets qui ne respirent plus et en disposer selon les consignes. | <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> | <p>_____</p> <p>_____</p> |
| <p>6.6 Vérifier l'état de chair des animaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Évaluer et coter l'état de chair des animaux par évaluation visuelle ou en utilisant le test du gras dorsal. ◇ Analyser la situation et décider des correctifs à apporter. ◇ Informer le superviseur et inscrire les données dans les registres. ◇ Effectuer le changement alimentaire approprié si nécessaire. | <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> | <p>_____</p> <p>_____</p> |

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|-------------------------------|---|
| <p>6.7 Équilibrer des portées.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Sélectionner les truies en tenant compte de leur parité et de leur historique. ◇ Sélectionner les porcelets surnuméraires. ◇ Retirer les porcelets en surnombre et les placer auprès des truies disponibles. | <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |
| <p>6.8 Réaliser des adoptions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vérifier l'évolution de la nutrition des porcelets et repérer les porcelets à retirer. ◇ Sélectionner les nourrices selon le protocole d'adoption de l'entreprise. ◇ Sélectionner les porcelets selon le protocole d'adoption de l'entreprise. ◇ Retirer les porcelets de leur mère et les placer auprès des truies sélectionnées. ◇ Faire un suivi de la réussite de l'adoption et apporter des correctifs au besoin. | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |
| <p>6.9 Donner des soins préventifs aux porcelets.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Castrer des porcelets. <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les sujets à traiter. • Préparer l'environnement pour la castration. • Castrer le porcelet selon le protocole adopté par l'entreprise. ◇ Couper les queues des porcelets nouveau-nés. <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les sujets à traiter. • Préparer l'environnement pour le coupage des queues. • Couper la queue du porcelet selon le protocole adopté par l'entreprise. ◇ Épointer les dents de lait de porcelets nouveau-nés, s'il y a lieu*. <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les sujets à traiter. • Préparer l'environnement pour l'épointage des dents. • Épointer les dents selon la méthode suivie par l'entreprise. ◇ Inscrire les données dans les registres, au besoin. | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |

* Les éléments de la compétence pour lesquels on indique « s'il y a lieu » sont à maîtriser dans les entreprises si l'équipement est disponible et que l'entreprise l'exige de la part de l'apprenti ou de l'apprentie.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon ou la compagne.
- ◇ L'évaluation a été menée par l'observation de l'exécution des tâches par l'apprenti ou l'apprentie dans l'exercice normal du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ À l'aide de l'équipement et du matériel utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Les règles d'hygiène et de salubrité sont respectées.
- ◇ Les règles de santé et sécurité en milieu de travail sont respectées.
- ◇ Un minimum de stress est infligé aux animaux pendant les activités d'assistance.
- ◇ Les animaux sont approchés et manipulés de façon calme et sécuritaire.
- ◇ Les problèmes de santé sont bien détectés et les correctifs sont effectivement apportés.
- ◇ Le matériel pour les soins est adéquat et administré au moment opportun et selon le protocole de l'entreprise.
- ◇ Le résultat des soins est toujours acceptable, en fonction des conditions.
- ◇ Les protocoles d'assistance de l'entreprise sont respectés.
- ◇ Les résultats de l'évaluation d'état de chair sont justes et les correctifs apportés sont adéquats.
- ◇ Un bon suivi de l'état des animaux est toujours apporté.
- ◇ Les protocoles d'équilibrage et d'adoption de portées sont respectés.
- ◇ Les observations et les renseignements sont bien inscrits dans les registres et les fiches.

CONTEXTE DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE EST RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé dans le contexte suivant :

| | Oui | Initiales du compagnon/compagne |
|----------------------|--------------------------|------------------------------------|
| Contexte de mise bas | <input type="checkbox"/> | _____ |

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 6

**« ÊTRE CAPABLE D'ASSISTER DES TRUIES ET DES PORCELETS
DANS UNE UNITÉ DE MISE BAS »**

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

**Signature du compagnon ou
de la compagne** _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 7 – Être capable d'effectuer l'entretien et des réparations mineures de l'équipement

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable d'effectuer l'entretien et des réparations mineures de l'équipement.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Faire montre d'un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|----------------|---|
| 7.1 Organiser le travail. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance de l'entretien et des réparations à faire. ◇ Planifier les étapes du travail. | _____ _____ | _____ _____ |
| 7.2 Préparer le matériel ainsi que l'équipement d'entretien et de réparations mineures. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Sélectionner le matériel et l'équipement nécessaires pour effectuer l'entretien et les réparations. ◇ Vérifier l'état du matériel et de l'équipement d'entretien. | _____ _____ | _____ _____ |
| 7.3 Effectuer le travail : <ul style="list-style-type: none"> ◇ Cages et parcs : <ul style="list-style-type: none"> • réparer ou remplacer des éléments de cages et enclos endommagés. ◇ Matériel de ventilation : <ul style="list-style-type: none"> • nettoyer des ventilateurs; • réparer des cordes cassées et équilibrer les entrées d'air. | _____ _____ | _____ _____ |

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ◇ Matériel électrique de chauffage : <ul style="list-style-type: none"> • remplacer une ampoule de lampe infrarouge; • remplacer une douille. ◇ Matériel d'entreposage des lisiers : <ul style="list-style-type: none"> • graisser les pompes. ◇ Matériel de nettoyage (gratte) : <ul style="list-style-type: none"> • graisser le moteur; • changer des boulons de sûreté. ◇ Matériel de lavage : <ul style="list-style-type: none"> • remplacer un boyau; • changer la rotobuse. ◇ Équipement d'alimentation des porcs en aliments: <ul style="list-style-type: none"> • graisser l'entraînement; • changer ou réparer un tuyau; • changer ou réparer un doseur ou une trémie. ◇ Équipement d'alimentation des porcs en eau : <ul style="list-style-type: none"> • changer des télines ou pousse-tubes; • réparer un tuyau; • changer une soupape; • changer un robinet. | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
| 7.4 Terminer le travail, nettoyer et ranger les outils et l'équipement. | <hr/> | <hr/> <hr/> |

Atteinte de la compétence 7

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon ou la compagne.
- ◇ L'évaluation a été menée par l'observation de l'exécution des tâches par l'apprenti ou l'apprentie dans l'exercice normal du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ À l'aide de l'équipement et du matériel utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Le travail est exécuté selon les méthodes et avec les outils convenus.
- ◇ Les éléments sur lesquels ont porté les travaux sont correctement réparés.
- ◇ Le poste de travail est laissé propre après le travail.
- ◇ Les outils et le matériel sont rangés aux bons endroits.
- ◇ Les règles de sécurité sont respectées.

CONTEXTE DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE EST RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé dans l'un **ou** plusieurs des contextes suivants :

| | Oui | Initiales du compagnon/compagne |
|--------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| Contexte de gestation | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de mise bas | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de pouponnière | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte d'engraissement | <input type="checkbox"/> | _____ |

**Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 7
« ÊTRE CAPABLE D'EFFECTUER L'ENTRETIEN ET DES RÉPARATIONS
MINEURES DE L'ÉQUIPEMENT »**

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

Signature du compagnon ou
de la compagne _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 8 – Être capable de participer à l’entretien et à des réparations mineures des bâtiments

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable de participer à l’entretien et à des réparations mineures des bâtiments.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Faire montre d'un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|--|----------------|---|
| 8.1 Organiser son travail. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Prendre connaissance de l’entretien et des réparations à faire. ◇ Planifier les étapes du travail. | _____ _____ | _____ _____ |
| 8.2 Préparer le matériel ainsi que l’équipement d’entretien et de réparations mineures. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Sélectionner le matériel et l’équipement appropriés pour effectuer l’entretien et les réparations. ◇ Vérifier l’état des matériaux et de l’équipement d’entretien. | _____ _____ | _____ _____ |
| 8.3 Effectuer les travaux mineurs. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Effectuer des travaux mineurs en menuiserie. <ul style="list-style-type: none"> • Réparer ou remplacer des panneaux; • Réparer ou remplacer des éléments de porte ou de fenêtre. ◇ Effectuer des travaux mineurs de peinture. <ul style="list-style-type: none"> • Préparer des surfaces à peindre ou repeindre; • Repeindre des murs, des plafonds, des portes et des fenêtres. | _____ _____ | _____ _____ |
| 8.4 Terminer le travail, nettoyer et ranger les outils et l’équipement. | _____ | _____ _____ |

Atteinte de la compétence 8

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon ou la compagne.
- ◇ L'évaluation a été menée par l'observation de l'exécution des tâches par l'apprenti ou l'apprentie dans l'exercice normal du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ À l'aide de l'équipement et du matériel utilisés dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Les travaux sont exécutés selon les méthodes et avec les outils convenus.
- ◇ Les éléments sur lesquels ont porté les travaux sont correctement réparés.
- ◇ Le poste de travail est laissé propre.
- ◇ Les outils et le matériel sont rangés aux bons endroits.
- ◇ Les règles de santé et de sécurité sont respectées.

CONTEXTE DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE EST RÉALISÉ

L'apprentissage a été réalisé dans l'un **ou** plusieurs des contextes suivants :

| | Oui | Initiales du compagnon/compagne |
|--------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| Contexte de gestation | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de mise bas | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de pouponnière | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte d'engraissement | <input type="checkbox"/> | _____ |

**Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 8
« ÊTRE CAPABLE DE PARTICIPER À L'ENTRETIEN ET À DES RÉPARATIONS
MINEURES DES BÂTIMENTS »**

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

**Signature du compagnon ou
de la compagne** _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

MODULE 9 – Être capable d’opérer des équipements motorisés pour déplacer des marchandises

COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable de conduire de l’équipement motorisé pour déplacer des marchandises.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Travailler dans l’ordre et la propreté.
- ◇ Faire montre d’un souci d’efficacité et d’organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Faire preuve de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l’environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité et de biosécurité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité du travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l’observation et prêter continuellement attention aux détails.

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|--|--|--|
| <p>9.1 Effectuer les vérifications d’usage et apporter les ajustements requis avant le démarrage.</p> <p>Selon l’équipement motorisé utilisé, l’apprenti ou l’apprentie aura à faire certaines ou toutes les vérifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vérifier les accessoires de sécurité et les ajuster au besoin. ◇ Vérifier l’huile et les autres liquides; en ajouter si c’est nécessaire. ◇ Vérifier l’état et la pression des pneus. ◇ Vérifier la présence de fuites. ◇ Vérifier le bon fonctionnement des témoins (lumineux, cadrans, etc.). ◇ Vérifier le bon fonctionnement des accessoires tels que le ventilateur, les essuie-glaces, le dégivreur et autres. ◇ Vérifier le bon fonctionnement des phares et des clignotants. | | |

| Éléments de la compétence | ✓ | Initiales Apprenti/apprentie compagnon/compagne |
|---|-------------------------------------|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ◇ Lubrifier l'équipement. ◇ Vérifier l'état des filtres. ◇ Vérifier que l'équipement de protection individuelle se trouve à la portée de la main. | <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> |
| <p>9.2 Conduire l'équipement motorisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Déplacer l'équipement sans charge de façon sécuritaire. ◇ Raccorder une remorque ou un accessoire à l'équipement, au besoin. ◇ Charger l'équipement ou sa remorque de façon sécuritaire. ◇ Déplacer l'équipement avec charge de façon sécuritaire. ◇ Décharger l'équipement ou sa remorque de façon sécuritaire. | <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> | <hr/> |
| <p>9.3 Ranger l'équipement après usage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Nettoyer l'équipement après usage. ◇ Ranger l'équipement. | <hr/> <hr/> | <hr/> |

Atteinte de la compétence 9

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Les évaluations ont été faites ou validées par le compagnon ou la compagne.
- ◇ L'évaluation a été menée par l'observation de l'exécution des tâches par l'apprenti ou l'apprentie dans l'exercice normal du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ À l'aide de l'équipement utilisé dans l'entreprise.
- ◇ Chaque élément a été vérifié et évalué selon les consignes d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Les consignes de vérification avant le démarrage de l'équipement sont respectées.
- ◇ Les consignes de déplacement de la marchandise sont respectées.
- ◇ Les consignes de sécurité sont respectées.
- ◇ L'équipement est laissé propre après usage.
- ◇ L'équipement est rangé selon les consignes.

CONTEXTE DANS LEQUEL L'APPRENTISSAGE EST RÉALISÉ

| | | | | | |
|--|--------------------------|------------------------------------|---|--------------------------|------------------------------------|
| L'apprentissage a été réalisé dans <u>l'un ou plusieurs des contextes suivants</u> : | | | L'apprentissage a été réalisé avec <u>l'un ou plusieurs des engins suivants</u> : | | |
| | Oui | Initiales du compagnon/compagne | | Oui | Initiales du compagnon/compagne |
| Contexte de gestation | <input type="checkbox"/> | _____ | Tracteur | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de mise bas | <input type="checkbox"/> | _____ | Chargeuse de type Bobcat® | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte de pouponnière | <input type="checkbox"/> | _____ | Autre : _____ | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Contexte d'engraisement | <input type="checkbox"/> | _____ | Autre : _____ | <input type="checkbox"/> | _____ |

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 9

**« ÊTRE CAPABLE DE CONDUIRE DE L'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ
POUR DÉPLACER DES MARCHANDISES »**

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

Signature du compagnon ou
de la compagne _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

TABLEAUX

TABLEAU 1 - Plan individuel d'apprentissage

TABLEAU 2 - Renseignements sur l'employeur

Plan individuel d'apprentissage

| | |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| Nom de l'apprenti/apprentie : | N° carnet Emploi-Québec : |
|--------------------------------------|----------------------------------|

APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

| TITRE DU MODULE | PROFIL D'APPRENTISSAGE | | SUIVI DE L'APPRENTISSAGE | | |
|--|------------------------|------------|---|------|------------|
| | À acquérir | À vérifier | Signature, représentant d'Emploi-Québec | Date | Entente n° |
| COMPÉTENCES ESSENTIELLES | | | | | |
| 1. Être capable d'appliquer un programme d'alimentation aux animaux porcins. | | | | | |
| 2. Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé aux animaux porcins. | | | | | |
| 3. Être capable d'appliquer des techniques de régie du troupeau porcin. | | | | | |
| 4. Être capable d'assurer la propreté des aires de production. | | | | | |

| TITRE DU MODULE | PROFIL D'APPRENTISSAGE | | SUIVI DE L'APPRENTISSAGE | | |
|---|------------------------|------------|---|------|------------|
| | À acquérir | À vérifier | Signature, représentant d'Emploi-Québec | Date | Entente n° |
| COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES | | | | | |
| 5. Être capable de mettre en œuvre un programme de reproduction d'un troupeau porcin dans une unité de gestation. | | | | | |
| 6. Être capable d'assister des truies et des porcelets dans une unité de mise bas. | | | | | |
| 7. Être capable d'effectuer l'entretien et des réparations mineures de l'équipement. | | | | | |
| 8. Être capable de participer à l'entretien et à des réparations mineures des bâtiments. | | | | | |
| 9. Être capable de conduire de l'équipement motorisé pour déplacer des marchandises. | | | | | |

| Renseignements sur l'employeur | | |
|---|--------------------|------------------|
| Nom | | |
| Adresse | | |
| Ville | Code postal | Téléphone |
| Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage | | |
| Entente | Début | Fin |

| RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR | | |
|---|--------------------|------------------|
| Nom | | |
| Adresse | | |
| Ville | Code postal | Téléphone |
| Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage | | |
| Entente | Début | Fin |

| RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR | | |
|---|--------------------|------------------|
| Nom | | |
| Adresse | | |
| Ville | Code postal | Téléphone |
| Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage | | |
| Entente | Début | Fin |